

# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

bureau communautaire  
lundi 25 novembre 2024  
à 18h30

au siège de la communauté de communes

## **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 21 OCTOBRE 2024**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Vote à l'unanimité

### **ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE**

#### **TRANSITIONS**

- 1. Autorisation de signer la convention de partenariat avec les communautés de communes des Balcons du Dauphiné et des Vals du Dauphiné relative au financement du poste de chef de projet « territoire d'industrie Nord-Isère ».**

Vote à l'unanimité

#### **URBANISME INTERCOMMUNAL**

- 2. Autorisation de principe à signer un pacte territorial avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).**

Vote à l'unanimité

### **COHÉSION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE**

#### **PETITE ENFANCE**

- 3. Autorisation de signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) "Bidibulles".**

Vote à l'unanimité

- 4. Autorisation de signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) "Les luciolles".**

Vote à l'unanimité

- 5. Autorisation de signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) "Pirouette".**

Vote à l'unanimité

- 6. Autorisation de signer la convention de mise à disposition des locaux par les communes de Apprieu, Beaucroissant, Bizonnnes, Châbons, Flachères, Izeaux,**

**Le Grand-Lemps, Oyeu et Renage pour l'organisation des activités des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) et le Relais Petite Enfance(RPE).**

Vote à l'unanimité

**PATRIMOINE CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT**

**ENVIRONNEMENT**

- 7. Déclinaison financière 2024 de la convention cadre de partenariat entre la communauté de communes de Bièvre Est et la chambre d'agriculture de l'Isère.**

Vote à l'unanimité

- 8. Autorisation de signer la convention de gouvernance de la charte forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux.**

Vote à l'unanimité

**ORDURES MÉNAGÈRES**

- 9. Autorisation de signer la convention de mise à disposition d'un broyeur du Syndicat Mixte de Collecte et Tri des Ordures Ménagères (SMICTOM) à la communauté de communes de Bièvre Est.**

Vote à l'unanimité

- 10. Autorisation de signer les conventions de mise à disposition d'un broyeur par la communauté de communes de Bièvre Est aux communes membres.**

Vote à l'unanimité